

Programme 2024
élections communales

MR-ENSEMBLE



A close-up photograph of two hands shaking, symbolizing agreement or partnership. The hands are positioned horizontally across the top of the page. The background is a soft-focus outdoor scene with green foliage and a bright light source, possibly the sun, creating a warm and positive atmosphere.

Bonne gouvernance

Le groupe MR-ENSEMBLE veut pour Lessines et ses Villages, une commune attractive, efficace, exemplaire pour ses voisines et dotée d'une vision stratégique à long terme ! Cette dernière est indispensable pour aborder tous sujets de manière réaliste conformément aux axes prioritaires :

- Sécurité
- Durabilité
- Bien-être
- Environnement
- Énergie
- ...

La bonne gouvernance est donc le fil conducteur de notre action concernant la gestion des bâtiments communaux, des voiries, des cimetières, des déchets, du logement, de l'ensemble des matières à gérer et surtout des finances communales...

La bonne gouvernance trouve son assise dans la cohésion de la majorité, dans l'entente et la confiance qui règnent entre les membres du Collège Communal et leur groupe, dans les synergies établies entre les différents échevinats et les services administratifs.

Il va de soi que les finances publiques, nerf de la guerre, doivent rester sous contrôle.



Transparence et communication

01

Lessines s'envole

Revoir complètement le bulletin communal afin d'enrichir son contenu et permettre aux Echevins de rendre compte de leur mandat et des projets en cours ou à venir

02

Rediffusion

Effectuer l'éventuelle rediffusion des Conseils Communaux en accord avec la future majorité issue des élections du 13 octobre 2024

03

Page Facebook

Renforcer l'utilisation de la page Facebook « Ville de Lessines » gérée par l'Administration communale

04

Application Lessines

Renforcer l'utilisation de l'application « Lessines » éditée par l'Action de Développement Local (ADL), ASBL communale dont l'un des buts est de promouvoir les activités commerciales et associatives, en partageant le maximum de renseignements les concernant

05

Accueil

Poursuivre annuellement l'Accueil des nouveaux arrivants dans notre Ville et ses Villages

06

Agriculture

Vulgariser les différents métiers de l'agriculture avec le citoyen (nourrir la population, entretenir et aménager les paysages...). Soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement, favorisant le bien-être animal et la préservation de la biodiversité (encourager les pratiques agricoles durables et responsables, contribuer à préserver notre écosystème et à garantir un avenir sain pour les générations futures)

Mobilité

La finalisation de la RN 56 (entre les N57 – Rond-point de Kénimont et N42 – Chaussée de Grammont) aura un impact significatif sur la mobilité au sein de notre Ville et de ses Villages.

Notre groupe se bat et continuera à se battre, ainsi que de faire jouer ses relais au sein du Gouvernement wallon afin que les travaux soient réalisés dans les meilleurs délais.

Cette finalisation de la RN 56 doit s'accompagner de la mise en place de mesures fluidifiant la circulation de façon durable là où elle pose problème. Exemples :

- Route de Frasnes
- Chemin d'Ath
- Rue de la Loge

La mise à jour du plan de mobilité de Lessines et ses Villages s'impose en tenant compte de la mobilité douce.

L'entretien des voiries doit faire partie d'un plan pluriannuel et la fauche des bords de route, d'un plan annuel.

La Commune doit s'équiper progressivement d'un réseau de bornes de charge rapide et semi-rapide pour répondre à la demande des propriétaires de véhicules électriques et hybrides.





Paix fiscale

La finalisation des projets d'envergure en cours aura un impact important sur les finances communales. Ces dernières doivent absolument rester sous contrôle.

Il ne faut pas forcément dépenser moins, mais il faut dépenser mieux, afin de ne pas faire peser davantage la pression fiscale sur le citoyen !

Il est donc nécessaire :

- D'évaluer régulièrement les dépenses publiques, secteur par secteur, avec des indicateurs de suivi, des balises, des plans d'action si nécessaire...)
- D'établir des synergies dans l'élaboration de marchés publics entre l'administration, le CPAS et les ASBL para-communales, exemple qui permettra d'amplifier notre maîtrise sur les finances publiques
- En étroite collaboration avec l'Administration, de faire preuve d'anticipation, de proactivité et de rigueur dans les investissements, en préparant les dossiers pour bénéficier d'un maximum de subsides
- De rester attentif aux charges attribuées aux ASBL para-communales, aux aides octroyées aux associations, clubs sportifs, fanfares...

Finalisation des projets d'envergure

La piscine, le Service Travaux, la finalisation du côté gauche de la connexion de l'Hôpital Notre Dame à la Rose (HNDR) ainsi que le PCAr-DENDRE SUD (devenu Schéma d'Orientation Local) seront poursuivis.



Tous les travaux en cours et à venir, d'envergure ou non, intégreront la mobilité douce et les dispositions de nature à faciliter le déplacement des usagers faibles (particulièrement les pistes cyclables) et des PMR.





Sport et santé

Le sport et l'activité physique jouent un rôle essentiel pour la santé et doivent être praticables pour chacun et chacune qui veulent en faire une réalité (natation, athlétisme, footing...).

Le groupe MR-ENSEMBLE se fera un point d'honneur :

- De mettre un outil adéquat à disposition des athlètes en commençant par offrir aux Lessinois une piste d'athlétisme digne de ce nom
- D'élaborer une piste de santé (parcours Vita) et un « skatepark », au sein de l'un des parcs communaux, que ce soit à Lessines ou dans l'un de ses Villages
- D'organiser le déplacement des jeunes après l'école afin que ceux-ci puissent plus facilement accéder à une activité sportive
- De mettre l'accent sur le bienfait des produits locaux et d'offrir des repas de qualité à nos enfants et à nos seniors (école, maison de retraite, repas à domicile)
- De mettre en garde contre les assuétudes et la façon d'y remédier via l'action de professionnels



Patrimoine immobilier

La Commune de Lessines dispose d'un patrimoine immobilier important. Notre objectif est de réaliser un inventaire de celui-ci (salubrité, stabilité...), afin de :

01

Conservation

Déterminer les bâtiments qui doivent être conservés

02

Eglises

Prévoir un plan pluriannuel d'entretien des Eglises et de leur rénovation

03

Ventes

Ne pas conserver les bâtiments inutilisés et les chancre

04

Mise aux normes

Remettre aux normes certains d'entre eux qui permettraient l'accueil du public, dans le but d'en faire des lieux de convivialité, de rassemblement, ... pour les associations, les jeunes et moins jeunes afin de favoriser les projets intergénérationnels

Attractivité

Une Ville et ses Villages se doivent d'être attractifs.

L'attractivité, c'est

- Poursuivre l'embellissement de certains endroits au travers de fresques murales, de statues à l'image de nos célébrités disparues (Claudy CRIQUIELION, Lou DE PRIJCK, Paul ROUGE), ainsi que par le fleurissement des places de nos beaux villages
- Revitaliser des espaces urbains et ruraux afin d'attirer les visiteurs et les chalands à consommer sur le territoire
- Aménager les ronds-points présents sur le territoire communal (cela nécessitera parfois une convention avec la Région Wallonne, et toujours une volonté commune du politique et des services compétents au sein de l'Administration, pour l'entretien par exemple)
- Dynamiser de façon accrue nos centres de Ville et de Villages
- Mettre en valeur l'HNDR et particulièrement la connexion permettant l'ouverture de ce joyau patrimonial, reconnu Patrimoine majeur de Wallonie et en candidature pour une reconnaissance auprès de l'UNESCO, afin de le faire rayonner sur la prospérité de nos commerçants et de nos producteurs locaux

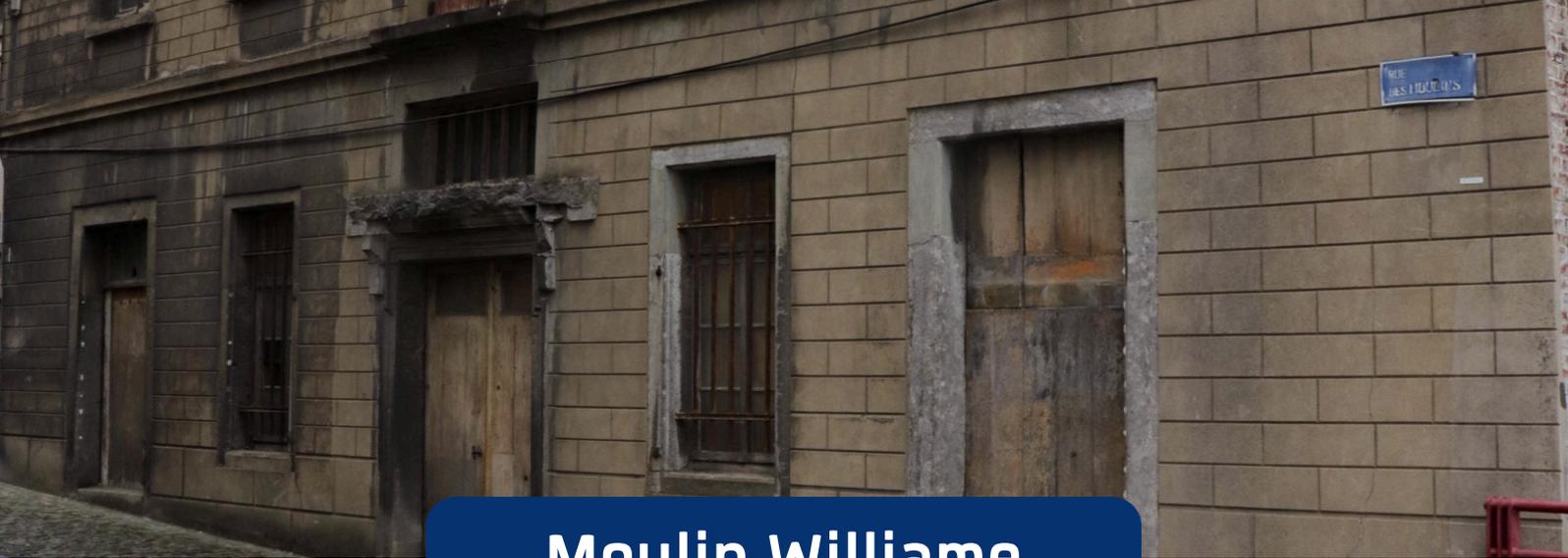


- Poursuivre et renforcer la promotion du marché des producteurs afin de soutenir et de mettre en avant le circuit-court et une consommation plus durable



- Valoriser et favoriser l'esprit d'entreprendre, via l'organisation de séances d'information à destination des porteurs de projet et la sensibilisation des jeunes grâce à l'organisation de « Business Games »
- Créer un espace de co-working (location de bureaux) géré par l'ADL. Cet espace permettra de soutenir l'entrepreneuriat local et l'innovation, en offrant un espace de travail partagé, moderne et convivial. Cet endroit facilitera également le networking et les échanges professionnels entre les travailleurs indépendants et les startups
- Concevoir et mettre en œuvre un Web Observatoire territorial et commercial afin de pouvoir informer correctement le public cible



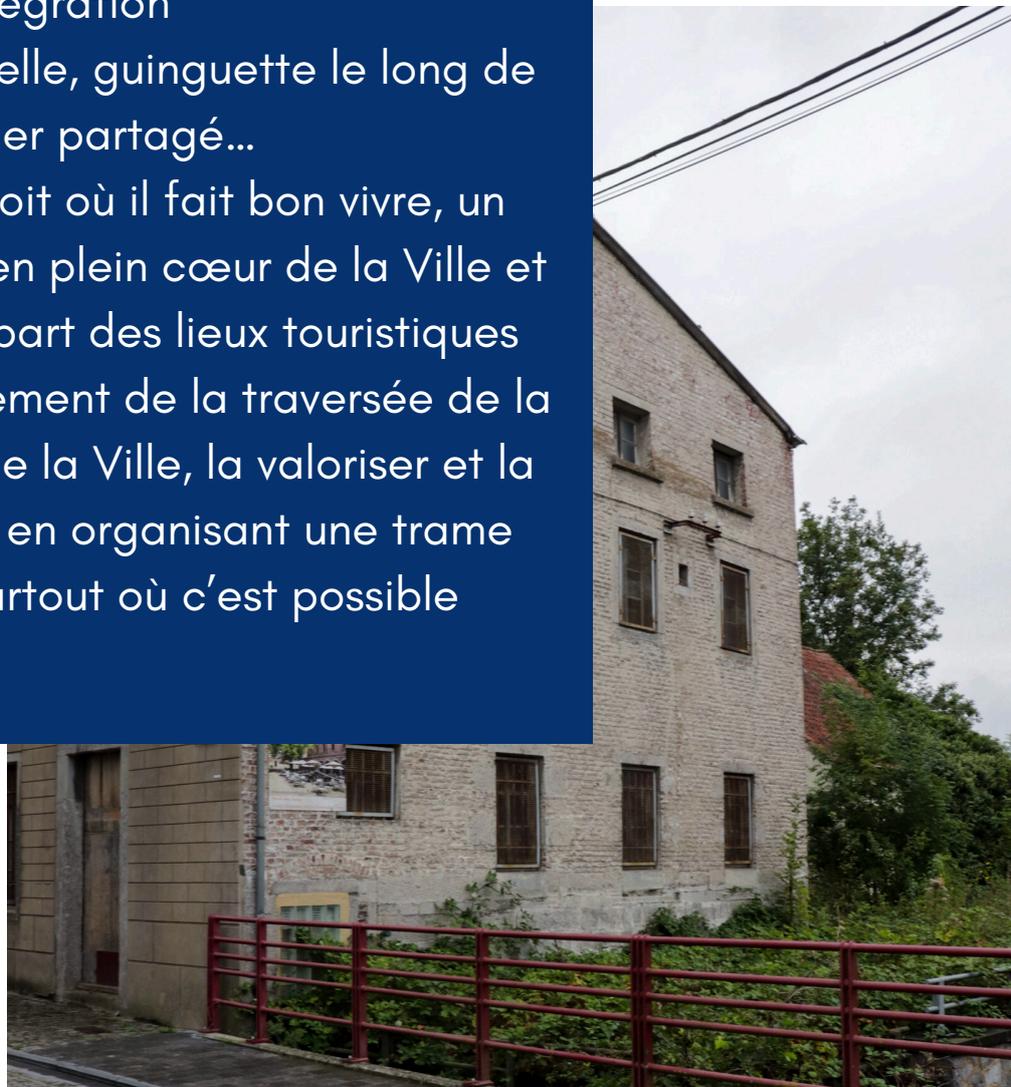


Moulin Willieme

Dans le but de ne pas obérer plus encore les finances communales, il est indispensable de post-poser le projet du « café-théâtre ».

Toutefois, afin de ne pas laisser les deux bâtiments acquis inutilisés, il convient :

- De proposer des endroits tels que : lieu d'accueil et d'intégration intergénérationnelle, guinguette le long de la Dendre, potager partagé...
- De créer un endroit où il fait bon vivre, un lieu redynamisé en plein cœur de la Ville et proche de la plupart des lieux touristiques
- De profiter également de la traversée de la Dendre au sein de la Ville, la valoriser et la faire redécouvrir en organisant une trame bleue et verte partout où c'est possible



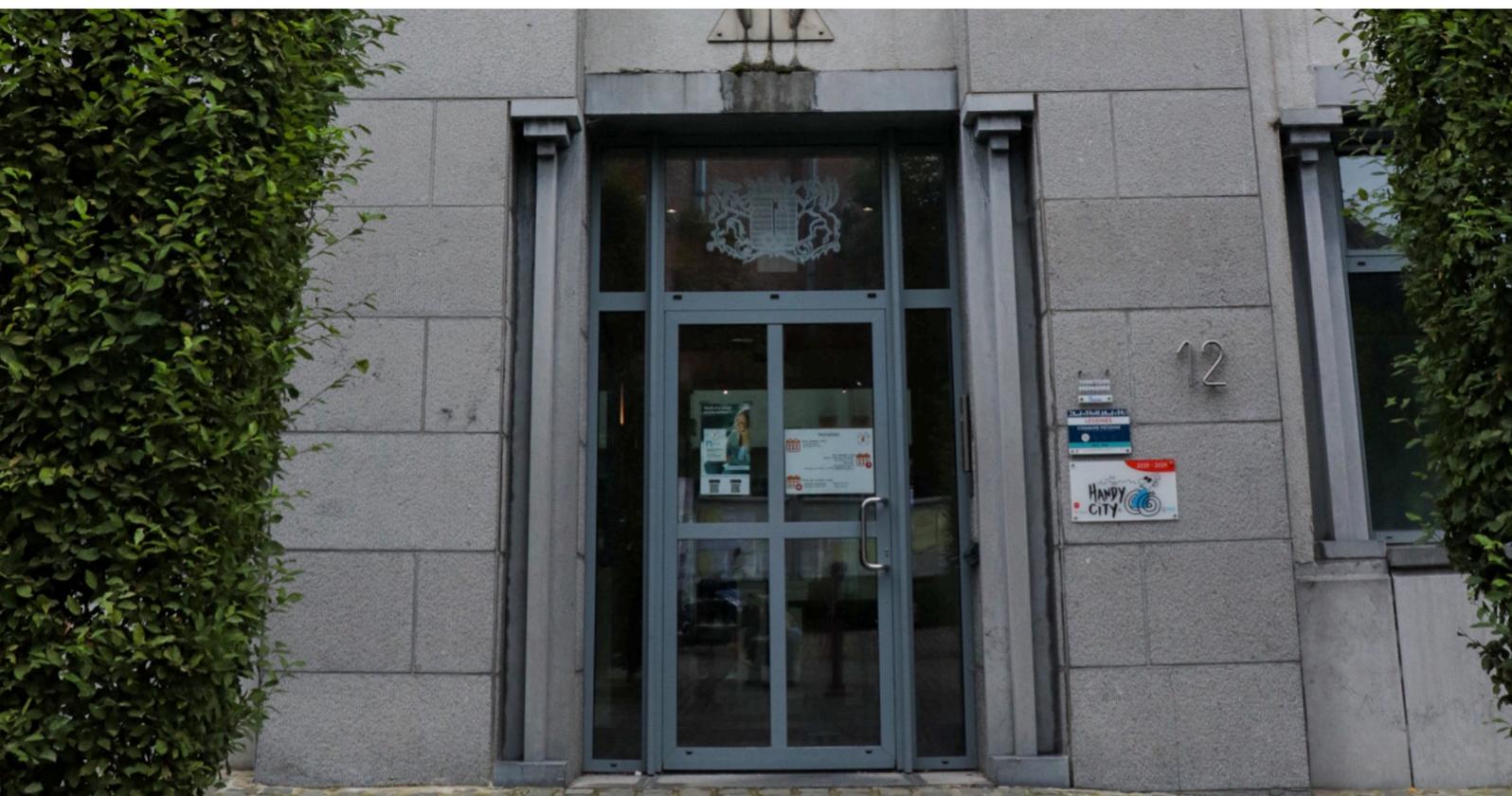
Réforme de l'Administration

Les représentants politiques et le personnel communal sont au service du citoyen. La bonne gestion d'une Ville et ses Villages, exige une véritable symbiose entre eux !

Le Plan Stratégique Transversal (PST) doit, entre autres, traduire le fait que le service public est un service d'accueil, d'aide, de conseils... pour chacun d'entre nous.

Il est important d'être acteur du changement en étant à l'écoute de la population.

Une question ? Un conseil ? Besoin de contacter un de nos services ?
Vos représentants politiques et l'Administration sont à votre service
Ne l'oubliez pas !



Il est opportun :

- D'élargir les plages d'accueil au public et notamment l'accueil sans rendez-vous pour que chaque citoyen puisse se rendre auprès de son Administration communale en fonction de ses disponibilités
- De favoriser le numérique à destination du public, tout en préservant la population non informatisée, pour réduire les archives papier, gérer les documents administratifs de manière plus aisée et également diminuer notre empreinte carbone (fiches de paie, factures)
- De doter la Ville d'une application permettant au citoyen de communiquer de manière très simple et directement aux services compétents de l'Administration, un souci rencontré (trou dans la voirie, panneaux défectueux, ...) et à ces derniers d'y remédier
- D'étudier en étroite collaboration avec la Direction de l'Administration, les moyens de rendre attrayants les postes à pourvoir au sein de celle-ci
- De veiller au bien-être au travail en créant et respectant une « Charte du bien-être au travail » destinée à mettre tout un chacun sur un pied d'égalité, et à procéder à des évaluations « up & down »

Qu'ils travaillent au sein des services administratifs, des services travaux, au cœur des écoles en tant qu'enseignant, personnel d'entretien, avec les petits bouts en tant que puéricultrice... il est important que chacun soit valorisé dans son travail !



Accueil de la petite enfance et de l'enfance - Enseignement

Le nombre de places d'accueil pour les enfants en bas-âge est un souci récurrent au sein de la majorité des communes wallonnes. Lessines en fait partie !

Notre volonté est de mettre à disposition un bâtiment communal inoccupé afin que des gardiennes à domicile puissent y effectuer du co-gardiennage après remise aux normes d'accueil de l'ONE.

Une nouvelle formule d'accueil doit être initiée dans l'intérêt de tous..

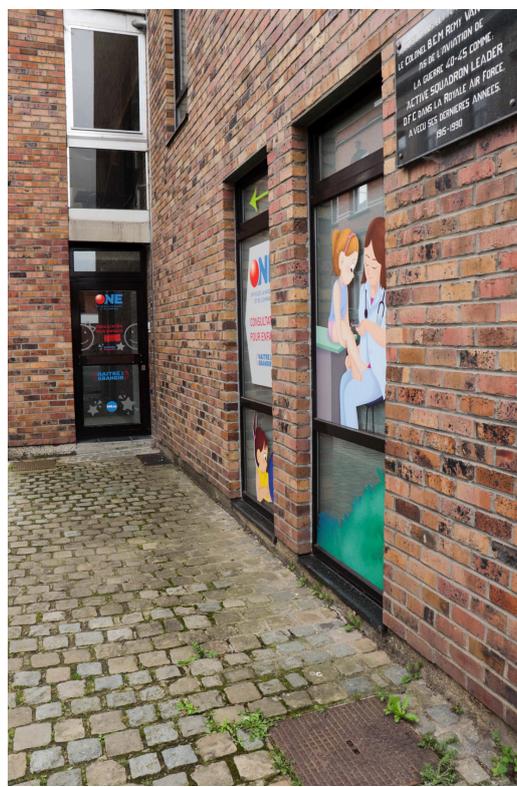
D'autre part, avec le nouveau calendrier scolaire, de nombreux parents se retrouvent face à une impasse durant les congés. Les plaines de vacances sont un moyen attractif et démocratique d'y remédier.

Il y a lieu d'établir une stratégie (vision à long terme) des infrastructures scolaires de l'entité afin de permettre à chaque élève d'évoluer au sein d'un environnement scolaire salubre et sécuritaire.

La sécurité a également un aspect psychologique.

Il est donc nécessaire de :

- L'assurer en luttant contre toutes formes de discrimination (ambiance de travail, écoute, respect de l'autre... sont des valeurs indispensables)
- D'enseigner et d'apprendre dans une atmosphère sereine et respectueuse de tous; celle-ci est un atout nécessaire à l'établissement d'un partenariat parents-enseignants et un gage de réussite d'une scolarité épanouissante
- D'offrir un enseignement de qualité par l'intermédiaire de projets pédagogiques diversifiés mis en place en accord avec les enseignants



Soutenir les festivités locales, la culture et les projets intergénérationnels

Notre folklore local, notre tissu associatif, nos associations patriotiques, nos mouvements de jeunesse... sont le reflet de nos racines et de notre histoire; comme nos artistes locaux, ils jouent un rôle capital pour éviter le repli sur soi et dynamiser notre communauté. Utilisons-les pour nous émanciper, ouvrir notre esprit et tisser des liens !

Il nous appartient de :

- Continuer à les soutenir, à les encadrer et à les promouvoir
- Poursuivre la transmission de la culture avec une bonne gestion des outils en place
- Favoriser les rencontres entre les générations
- Dynamiser le Conseil des Aînés
- Mettre en place un Conseil communal des jeunes
- Porter un intérêt tout particulier aux personnes les plus fragiles et les plus démunies





Aménagement du Territoire, habitat et végétalisation

Notre territoire est confronté, comme le reste du monde, aux enjeux climatiques et son aménagement demande plus que jamais d'attention.

Il apparait primordial :

- De réaliser un schéma de Développement Communal afin que les spécificités du Territoire soient prises en compte et que nos beaux Villages gardent leurs atouts, tout en respectant les nouvelles directives en matière de lutte contre l'étalement et la désertification
- De préserver l'intégration et l'harmonisation du bâti dans nos campagnes et faire de celles-ci un endroit où il fait bon vivre
- De reverdir le centre-ville et les centres de Villages en organisant, par exemple des concours de la plus belle maison fleurie
- De faire du Quartier Dendre Sud un nouveau pôle urbain, complémentaire au centre-ville, présentant une physionomie contemporaine et doté des innovations technologiques, y poursuivre l'aménagement du Parc Urbain et privilégier les Espaces Verts
- De créer un parc canin afin d'assurer le bien-être de nos animaux de compagnie au sein de notre commune